

► communiqué de presse

15 12 2008

Réforme de la sécurité civile : Une newsletter et un site web ont vu le jour

Correspondant: Nadia Benini

T: 0478 77 03 64

E-mail: nadia.benini@ibz.fgov.be

F: 02 500 23 65

Une newsletter et un site web pour la réforme de la Sécurité civile

Le site web de la réforme de la Sécurité civile (www.reforme-securite-civile.be) est en ligne.

Cette réforme constitue une priorité pour le SPF Intérieur qui souhaite informer de manière claire et transparente tant le citoyen que les professionnels du secours à la population. Ces pages web proposent donc une information actualisée sur la réforme (avancées des groupes de travail, réalisations concrètes, liste de questions-réponses, planning des étapes encore à réaliser...). Le citoyen et le personnel de terrain trouveront sur ce site des informations qui leur permettront de suivre pas à pas l'avancée des travaux, mais également de se familiariser avec cette matière complexe.

Le site web de la réforme est actuellement hébergé par celui de la Direction générale de la Sécurité civile. Les pages web dédiées à la réforme se composent de deux grandes parties :

- une partie « Citoyen » qui contient une information vulgarisée et accessible ;
- une partie « Opérationnel » qui s'adresse aux gens de métier (agents de la Protection civile, pompiers professionnels et volontaires, mais également aux autorités locales) et qui contient une information plus technique et plus pointue.

Le contenu de ces pages s'étoffera au fil du temps et en fonction des avancées des différents groupes de travail qui mettent en œuvre la réforme.

Une lettre d'information électronique a également vu le jour. En quelques clics, elle informe nos partenaires (pompiers, agents de la Protection civile, bourgmestres...) ainsi que tous ceux qui le désirent de l'actualité et des dernières nouvelles concernant la réforme. Par ailleurs, une porte-parole a rejoint la cellule Réforme : elle constitue désormais un point de contact unique pour l'ensemble de nos partenaires. Il s'agit de Nadia Benini (+32/478.77.03.64)

Actuellement, les pages web de la réforme sont disponibles en français et néerlandais. Une version allemande sera prochainement mise en ligne.

La réforme en bref

La réforme de la sécurité civile concerne les services de secours (à savoir les pompiers et les unités opérationnelles de la protection civile). Il s'agit donc de sécurité non policière.

Son but est multiple :

- optimiser les secours à la population ;
- renforcer davantage la sécurité des citoyens en lui fournissant entre autre l'aide adéquate la plus rapide ;
- offrir aux membres des services de secours un cadre de travail de meilleure qualité ainsi qu'une sécurité de travail (formation, matériel, procédures de travail...).

En outre, la réforme de la sécurité civile permettra :

- une optimisation budgétaire au profit de tous ;
- une revalorisation du statut administratif et pécuniaire des pompiers professionnels et volontaires ;
- des services de sécurité civile professionnalisés pour des interventions rapides et optimales.

Le Ministre de l'Intérieur et son administration poursuivent donc ses engagements quant à l'amélioration de la protection des citoyens et des conditions de travail du personnel opérationnel de la Sécurité civile.

Contact pour la presse :

Nadia Benini
Porte-parole de la réforme
0478 77 03 64
nadia.benini@ibz.fgov.be